



Auto-école Le Bon Sens  
13 Place Joffre 76100 ROUEN  
N° siret 839 298 692 00022 – N° d'agrément E22 076 00100  
Tél : 02.35.08.56.49  
<https://lebonsens76.com>

## **PARCOURS DE FORMATION** **traditionnelle/supervisée**

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Avant toute inscription en formation théorique et/ou pratique, vous devez procéder à une évaluation de départ obligatoire, qui peut vous être proposé sur simulateur boîte de vitesses manuelle ou automatique en agence ou bien, si les conditions ne le permettent pas en voiture avec un véhicule adapté PMR. Cette évaluation permettra de quantifier le volume de formation théorique et/ou pratique dont vous aurez besoin, pour apprendre à conduire et, obtenir vos examens du code de la route et ensuite, du permis de conduire.

## **Parcours théorique**

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques mentionnées ci-dessous, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement, mentionnés dans le règlement intérieur et sur notre site internet : le bon sens 76 en page d'accueil.

La formation théorique au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média et avec un enseignant, soit avec l'accès code en ligne « Pass Rousseau » et avec l'application « Class Rousseau ».

### **LES DIFFERENTES THEMATIQUES :**

- La signalisation (les quatre grandes familles, temporaires/agents, signaux de direction et localisation, les marquages, les balises, les panonceaux).
- L'arrêt et le stationnement
- Les priorités et les intersections (les différents régimes de priorités, les types d'intersections, le panonceau schéma)
- Les croisements et les dépassements
- Les règles de circulations (placement sens unique, rond-point et sens giratoire, les limitations de vitesse, le temps de réaction, les distances de sécurité et distances d'arrêt, énergie cinétique et force centrifuge).
- Les tunnels, les passages à niveau
- La visibilité
- L'éclairage et les avertissements
- Le véhicule et la réglementation (le pneumatique, les voyants, le contrôle technique, le chargement les aides à la conduite, l'assurance et le constat amiable, préparer un itinéraire, l'installation et la ceinture de sécurité).
- Le permis à points B et AAC/stage (la rétention, l'annulation, la suspension, l'invalidation, la perte de points, les différentes catégories de permis).
- L'éco mobilité et l'éco conduite
- Les usagers vulnérables et le partage de la route, la prise de conscience des risques, les enjeux de la sécurité routière
- L'alcool et le calcul du taux
- Les drogues, médicaments, la vigilance et la fatigue
- Les intempéries

## Parcours pratique

La phase de pratique débutera suite à l'obtention de l'examen théorique du code de la route.

Selon le forfait choisi lors de l'inscription, au minimum 4 premières leçons de conduite sur simulateur Oscar 2 vous seront proposées avant celles en circulation.

Elles vous permettront de commencer l'apprentissage de la conduite en voiture plus sereinement avec les connaissances nécessaires du véhicule tels : son fonctionnement mécanique avec la chaîne cinématique, les commandes intérieures : commandes d'essuie-glace, allumage des différents feux ...

Maintien et manipulation du volant selon les types routes, utilisation des différentes pédales et synchronisation des commandes ...

Pendant la phase pratique en voiture, vous serez amenés à circuler de manière progressive :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

en suivant le programme de formation du REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) composé des 4 grandes compétences suivantes :

- Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

### Vous serez amené à participer à un voyage école.

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

### De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant.